

Tribune libre

UN HARCÈLEMENT AVEC VIOLATION DE LA VIE PRIVÉE

Que cesse le calvaire de l'historien marocain Maâti Monjib!

Texte collectif

Après la grève de la faim qu'il avait menée en 2015 et qui avait duré près d'un mois, l'historien marocain Maâti Monjib vient d'en entreprendre une autre de trois jours pour attirer l'attention de l'opinion nationale et internationale sur le calvaire qu'il subit depuis de nombreuses années : une mise à mort lente, programmée par les services aux ordres du pouvoir politique qui ont déclaré une guerre sans merci à toutes les voix qui s'élèvent au Maroc pour dénoncer l'arbitraire, la répression des mouvements de protestation sociale, l'étau qui se resserre de plus en plus sur les libertés, notamment celle de la presse.

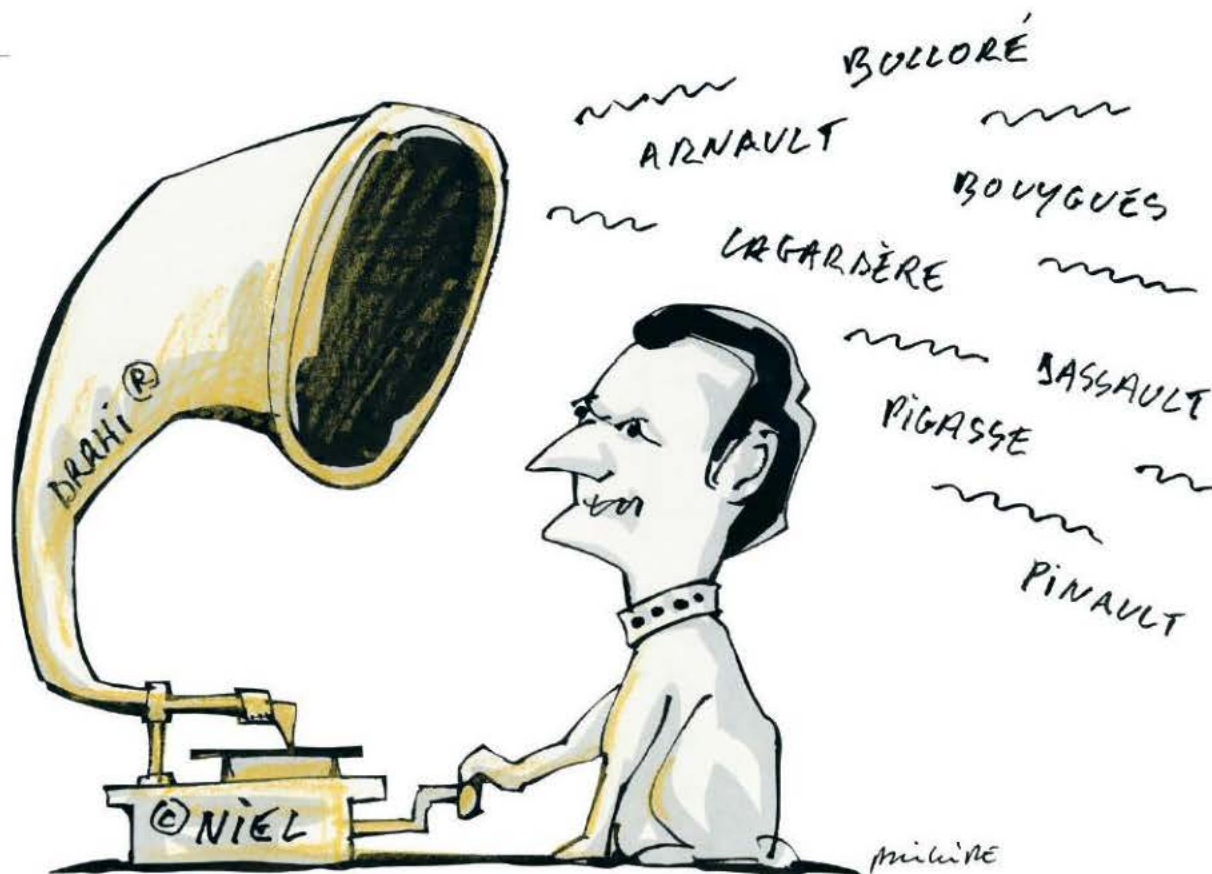
Le crime de Maâti Monjib, auteur de plusieurs ouvrages et de dizaines d'articles scientifiques, est d'être l'une de ces voix qui ont une forte résonance, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger. Voilà pourquoi il fait l'objet d'un harcèlement policier, médiatique et judiciaire permanent, d'une campagne

Son crime est d'être l'une de ces voix qui ont une forte résonance, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger.

En outre, ce harcèlement s'opère avec les moyens les plus sophistiqués de violation de sa vie privée et s'étend aux membres les plus proches de sa famille. Signalons enfin la mesure administrative qui l'a privé d'exercer son travail d'enseignant-chercheur aux universités.

Nous, signataires de ce texte, exprimons notre vive solidarité avec Maâti Monjib dans le combat qu'il mène pour faire cesser le harcèlement qu'il subit, les atteintes ignominieuses à sa dignité d'homme et à sa probité morale et intellectuelle. Nous dénonçons avec la même vigueur les nouvelles méthodes qui, en plus des anciennes, sont utilisées par les autorités marocaines pour s'attaquer aux libertés et contrer toute voix qui ose dénoncer les méfaits et les turpitudes d'un système sourd et aveugle aux aspirations d'une large partie du peuple marocain à la justice sociale et aux droits et libertés que lui conférerait une citoyenneté pleine et entière. ●

Signataires : Abdellatif Laâbi, écrivain et poète, Noam Chomsky, professeur émérite au MIT, Gilles Perrault, écrivain, Richard Falk, professeur émérite à l'université de Princeton, ancien rapporteur de l'ONU sur Gaza, Abdallah Hammoudi, anthropologue, professeur émérite à l'université de Princeton, Marie-Christine Vergiat, militante des droits de l'homme, René Gallissot, historien, professeur émérite d'université, Ignace Dalle, écrivain, ancien directeur du bureau de l'AFP à Rabat, Jean-Louis Roumégas, ancien député, Pierre Vermeren, historien, Gustave Massiah, économiste, Gilles Manceron, historien, Bernard Dréano, président du Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale, porte-parole du réseau international Helsinki Citizens, Fatou Sow, sociologue, université Cheikh-Anta-Diop de Dakar, Louis Adam, commissaire aux comptes, membre du Cedetim, Pedro Vianna, poète, homme de théâtre, enseignant universitaire, Claude Szatan, membre du Cedetim.



LES MÉDIAS ET LA MANNE FINANCIÈRE

Un écho de la liberté d'expression

Pascal Lederer
Universitaire

Les fascistes religieux inspirés par l'islam politique tuent, assassinent, décapitent pour punir la publication de dessins qui les scandalisent.

Comment ne pas applaudir aux discours de nos dirigeants affirmant leur détermination inflexible à défendre la liberté d'expression ? La liberté d'expression, expliquent-ils, est consubstantielle à la France. C'est un de ses apports précieux à la civilisation humaine.

C'est sans doute la raison pour laquelle la très grande majorité des journaux quotidiens, des magazines, des chaînes de télévision assurent la liberté d'expression de sept ou huit milliardaires tels que Bouygues, Bolloré, Pigasse, Niel, Dassault, Lagardère et j'en oublie.

Évidemment, ni Bouygues, ni Bolloré, ni les autres ne s'expriment directement dans leurs journaux, leurs magazines, les écrans de leur télévision : ils recrutent des professionnels de l'information, des rédacteurs, des journalistes qui sont entièrement libres de dire ce qu'ils veulent pourvu que ça ne heurte pas trop les opinions de leur employeur.

La liberté d'expression règne sur les chaînes de la télévision publique de la République française. La liberté d'expression est consubstantielle à la République française. Tous les rédacteurs, les animateurs, les chroniqueurs, les journalistes sont absolument libres de choisir dans l'actualité les faits, les images, les événements dont ils vont montrer et commenter les images. La plupart du temps, ça se passe très bien : ils sont recrutés pour leur talent, bien sûr, mais aussi pour leur attachement à la liberté de ne pas être exagérément critiques des pouvoirs en place. La liberté d'expression sur les chaînes de la

télévision publique est absolue, totale, pourvu qu'elle veuille bien rester dans les limites de la bienséance politique. Celle qui ne met pas en cause, enfin pas trop, la suppression de l'ISF, la flat tax, les dividendes versés aux actionnaires du CAC 40, les ventes de Rafale à l'Arabie saoudite, le soutien aux fascistes boliviens, le silence sur la colonisation de la Cisjordanie, etc.

C'est grâce à la liberté d'expression que sont invités à s'exprimer librement dans les journaux, les magazines, les télévisions publiques et privées les Bernard Guetta, BHL, Apathie, Lenglet, Manuel Valls, Finkielkraut, Guillaume Tabard, Thérard du Figaro, Verdier-Molinié de l'Ifrap, Ragueneau de Valeurs actuelles, etc., et je ne parle pas de Zemmour, chroniqueur raciste invité permanent de M. Bolloré.

Les dirigeants qui se battent sur le front de la liberté d'expression – consubstantielle à la République – ont laissé Charlie, avant le massacre, ou l'Humanité, depuis toujours, s'adresser librement à la générosité de leurs lecteurs pour pouvoir continuer à paraître : la liberté d'expression des grands annonceurs institutionnels, qui financent le Monde, l'Express, le Point, etc., leur permet de diriger sur d'autres journaux la manne de leurs pages de publicité.

Désormais, dans la lutte sans merci que les dirigeants français vont sûrement engager contre tous les fascismes, religieux ou pas, nul doute qu'ils veilleront, sans attenter à la liberté d'expression de ceux qui en jouissent déjà, à ce que les communistes, les cégétistes, les progressistes, les syndicalistes, les relégués, les

sans-le-sou, les va-nu-pieds goûtent enfin dans les journaux, les magazines, les télévisions publiques ou privées à cette liberté d'expression dans les médias publics ou privés dont ils n'ont eu jusqu'à maintenant, sauf dans leur vie privée, ce qui certes n'est pas rien, qu'à peine un écho lointain... ●

L'attachement à la liberté de ne pas être exagérément critiques des pouvoirs en place.